

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2020

---

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC1168

présenté par

Mme Piron, rapporteure et Mme Bergé, rapporteure

-----

### ARTICLE 77

À la dernière phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« visés au »

les mots :

« entrant dans le champ du ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.